

LICENCE - Arts du spectacle

Études théâtrales

Pré-requis obligatoires

Éléments pris en compte pour l'examen des dossiers :

- Fiche avenir;
- Bac français;
- Notes Terminale matières littéraires;
- Si spécialité théâtre, note de spécialité.

Langue du parcours	Français
ECTS	180 ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 0h
CI : 0h	CM : 0h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Non
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non

Pour intégrer cette licence, il est par ailleurs indispensable de :

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement;
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère;
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle;
- Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.

Pré-requis recommandés

- Niveau de français minimum requis : C1
- Avoir une fréquentation régulière des salles de cinéma, des lieux de spectacles et des musées
- Intérêt pour l'analyse d'œuvres : la licence en Études théâtrales a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres scéniques, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

Objectifs du parcours

La licence mention « Arts du spectacle » articule des enseignements transversaux (en langue, en méthodologie et en informatique), des enseignements pluridisciplinaires (via les UE d'ouverture et les cours communs au Cinéma, à la Danse et au Théâtre) et des enseignements disciplinaires spécifiques à chaque parcours, associant théorie, pratique et découverte du monde professionnel. Ces enseignements, l'offre de formation qui les encadre, se fondent sur le double souci de donner aux étudiants des savoirs (une expertise réelle dans leur champ disciplinaire), et des savoir-faire, sur le plan méthodologique, qui dépassent un simple champ disciplinaire, mais préparent les jeunes adultes à l'autonomie de réflexion et de travail, la capacité à mettre en perspective et à résoudre toute question d'ordre théorique aussi bien que pratique.

- Sur le plan historique, la formation vise à assurer la connaissance des grandes périodes de l'art cinématographique, chorégraphique et théâtral. Cette approche, par courants, inventions, continuités et ruptures, s'appuie sur les œuvres, les écrits théoriques mais aussi sur les acquis de la recherche en arts du spectacle.
- Sur le plan théorique, la formation vise à assurer la connaissance des écrits majeurs en matière cinématographique, chorégraphique et théâtrale, leurs influences et leur postérité... Les étudiants sont formés à l'analyse de textes (de la philosophie de l'art aux discours et aux témoignages d'artistes).
- Sur le plan esthétique, la formation vise à assurer la connaissance d'auteurs, d'écritures, de mises en scène, de formes, de styles et de genres multiples, ainsi que celle des rapports entre théâtre, cinéma et danse. Il est particulièrement insisté sur l'analyse des œuvres : leur description, leur fonctionnement, les liens qu'elles entretiennent avec des courants esthétiques et avec leur époque, leurs interactions avec la réalité sociopolitique. Pour cela, l'enseignement s'attache à transmettre les vocabulaires et outils spécifiques aux arts du spectacle.
- Il faut ajouter l'analyse des conditions matérielles, juridiques, économiques, sociologiques, qui déterminent la création artistique (histoire des politiques culturelles, des systèmes de production et de diffusion, des textes de lois réglementant l'industrie du spectacle...).
- Des ateliers de recherche et de pratique viennent compléter cette formation, sous forme d'initiations et de découvertes à des genres et des modèles divers de création artistique, ainsi qu'aux techniques et savoir-faire liés aux arts du spectacle.
- Sur le plan méthodologique, il est enseigné les méthodes et règles de la recherche scientifique dans les disciplines artistiques : travail sur documents et archives, capacité d'interprétation, comparatisme, mise en perspective, rigueur des rédactions.

Compétences à acquérir

- Disposer d'une culture approfondie concernant les arts du spectacle. Savoir décrire, analyser une œuvre, l'articuler à son contexte (historique, esthétique, politique, social, économique).
- Être capable de mener une réflexion solide et étayée sur l'art, son histoire, son évolution contemporaine. Pouvoir

développer un point de vue critique et autonome sur la création. Savoir repérer dans la création contemporaine les ruptures et les filiations.

- Savoir se documenter et communiquer les résultats d'une recherche dans le domaine des arts du spectacle. Savoir produire un discours argumentatif, à l'écrit et à l'oral, sur les arts du spectacle. Maîtriser l'outil informatique (conception de dossiers et de diaporamas, etc.).
- Disposer d'une connaissance pratique des arts du spectacle, de genres et de supports différents, et savoir lier cette approche aux acquis théoriques.
- Connaître le milieu professionnel, les différents emplois et métiers qui interviennent dans les arts du spectacle, les spécificités de ce secteur économique.
- Avoir une ouverture vers les autres arts et les sciences humaines.

Codes ROME

- E1103 - Communication
- K1601 - Gestion de l'information et de la documentation
- L1302 - Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel
- K2105 - Enseignement artistique
- L1303 - Promotion d'artistes et de spectacles

Contact

Aude Astier : a.astier@unistra.fr

Licence 1 - Arts du spectacle - Études théâtrales

Semestre 1 - Arts du spectacle

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Langue vivante - semestre 1	3 ECTS			24 h			
Langue vivante - UE 1				24 h			
UE 2 - Enseignement interdisciplinaire - semestre 1	6 ECTS	32 h					
Introduction à l'art chorégraphique - UE 2		20 h					
Analyses d'œuvres - UE2		12 h					
UE3 - Enseignement interdisciplinaire - semestre1	6 ECTS	32 h					
Introduction à l'art cinématographique - UE3		20 h					
Analyse d'oeuvres - UE3		12 h					
UE4 - Enseignement interdisciplinaire - semestre 1	6 ECTS	32 h					
Introduction à l'art théâtral - UE4		20 h					
Analyse d'oeuvres - UE4		12 h					
UE5 - Enseignement interdisciplinaire - semestre 1	6 ECTS	36 h					
Philosophie de l'art - UE 5-semestre 1		12 h					
Méthodologie de l'analyse- UE5-semestre 1		12 h					
UE6 - Enseignement interdisciplinaire - semestre 1	3 ECTS			20 h			
Atelier du lecteur				26 h			

Semestre 2 - Études théâtrales

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - (S2) / LVE : CRAL ou Spiral	3 ECTS			24 h			
Anglais - S2 licence				24 h		50 h	
UE2 - (S2) / Histoire et esthétique	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Histoire du théâtre /1		20 h					
1 TD - Analyse de textes				20 h			
UE3 - (S2) / Analyse de textes et d'œuvres	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Esthétique des arts de la scène /1		20 h					
1 TD - Analyse de spectacles				20 h			
UE4 - (S2) / Écriture	6 ECTS	20 h		30 h			
1 CM - Écriture théâtrale /1		20 h					
1 TD - Écriture corporelle ou scénique				30 h			
UE5 - (S2) / Recherche	6 ECTS	20 h		12 h			
Dialogue des arts-UE5-semestre2							
Atelier de recherche-U5-semestre 2				12 h			
UE6 - (S2) / Projet personnel de l'étudiant	3 ECTS			51 h			
1 TD - Renforcement disciplinaire (Pratique théâtre et danse)				21 h			
1 TD - Renforcement expression écrite et orale ou UE d'ouverture				30 h			

Licence 2 - Arts du spectacle - Études théâtrales

Semestre 3 - Études théâtrales

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - (S3) / LVE : CRAL ou Spirale	3 ECTS			24 h			
Anglais - S3 licence				24 h		50 h	
UE2 - (S3) / Histoire et esthétique	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Histoire du théâtre /2		20 h					
1 TD - Analyse de textes				20 h			
UE3 - (S3) / Analyse de textes et d'œuvres	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Esthétique des arts de la scène /2		20 h					
1 TD - Analyse de spectacles				20 h			
UE4 - (S3) / Écriture	6 ECTS	20 h		21 h			
1 CM - Écriture théâtre /2		20 h					
1 TD - Analyse de spectacles				20 h			
UE5 - (S3) / Recherche	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Droit et économie du spectacle vivant		20 h					
1 TD - Atelier de recherche /2				20 h			
UE6 - (S3) / Projet personnel de l'étudiant	3 ECTS			70 h			
1 TD - Découverte du monde professionnel /1				20 h			
- Renforcement expression écrite et orale ou UE d'ouverture				30 h			

Semestre 4 - Études théâtrales

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - (S4) / LVE : CRAL ou Spirale	3 ECTS			24 h			
Anglais - S4 licence				24 h		50 h	
UE2 - (S4) / Histoire et esthétique	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Histoire du théâtre /3		20 h					
1 TD - Analyse de textes				20 h			
UE3 - (S4) / Analyse de textes et d'œuvres	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Esthétique de la scène /3		20 h					
1 TD - Analyse de spectacles				20 h			
UE4 - (S4) / Écritures	6 ECTS	20 h		30 h			
1 CM - Écriture théâtrale /3		20 h					
1 TD - Écritures corporelles et scéniques				30 h			
UE5 - (S4) / Recherche	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Dialogue des arts		20 h					
1 TD - Atelier de recherche /2				20 h			
UE6 - (S4) / Projet personnel de l'étudiant	3 ECTS			40 h			
1 TD - Découverte du monde professionnel /2				10 h			
1 TD - Renforcement expression écrite et orale ou UE d'ouverture				30 h			

Licence 3 - Arts du spectacle - Études théâtrales

Semestre 5 - Études théâtrales

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - (S5) / LVE : CRAL ou Spiral	3 ECTS			24 h			
Anglais - S5 licence				18 h		60 h	
UE2 - (S5) / Histoire et esthétique	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Histoire du Théâtre /4		20 h					
1 TD - Analyse de textes				20 h			
UE3 - (S5) / Analyse de textes et d'œuvres	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Esthétique des arts de le scène /4		20 h					
1 TD-Analyse de spectacles							
UE4 - (S5) / Écritures	6 ECTS	20 h		21 h			
1 CM - Écritures théâtrales /4		20 h					
1 TD - Écriture corporelle ou scénique				21 h			
UE5 - (S5) / Recherche	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Droit et économie du spectacle vivant		20 h					
1 TD - Atelier de recherche /2				20 h			
UE6 - (S5) / Projet personnel	3 ECTS			50 h			
1 TD - Découverte du monde professionnel /3 (Mutualisé L2 : non recompté)				20 h			
1 TD - Renforcement en expression écrite et orale ou Stage ou UE d'ouverture				30 h			

Semestre 6 - Études théâtrales

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - (S6) / LVE : CRAL ou Spiral	3 ECTS			24 h			
Anglais - S6 licence				18 h		60 h	
UE2 - (S6) Histoire et esthétique	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Histoire du théâtre /5		20 h					
1 TD - Analyse de textes				20 h			
UE3 - (S6) / Analyse de textes et d'œuvres	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Esthétique des arts de la scène /5		20 h					
1 TD - Analyse de spectacles				20 h			
UE4 - (S6) / Écriture	6 ECTS	20 h		30 h			
1 CM - Écriture théâtrale /5		20 h					
1 TD - Écriture corporelle ou scénique				30 h			
UE5 - (S6) / Recherche	6 ECTS	20 h		20 h			
1 CM - Dialogue des arts		20 h					
1 TD - Atelier de recherche /3				20 h			
UE6 - (S6) / Projet personnel de l'étudiant	3 ECTS			30 h			
1 TD - Stage ou UE d'ouverture				30 h			